
A FRANCFORT : LA PRATIQUE BANCAIRE ALLEMANDE

HANS HELMUT KOYZ,

DEUTSCH-GROßHANDELS-DEUTSCH KOMMUNIKATION

Le monde anglo-saxon semble vaciller au bord d'un péril financier : des experts soutiennent « que pour la première fois depuis 1983, les coûts de l'insolvabilité pourraient monter si haut qu'ils réduiraient, non seulement les ressources du Fonds de Garantie Bancaire, mais qu'ils épuiserait également la capacité financière des banques en bonne santé à payer pour les faillites ». Sous réserve que les banques aient été sans rapport avec le monde des producteurs de biens réels et de marchandises, personne (si ce n'est pour le marché concerné) n'en aurait cure. C'est la raison pour laquelle, par exemple, les principes de base d'un système financier des Etats-Unis sont à nouveau sur le point d'être réexaminés. A ce niveau, la question ne sort pas du domaine du Congrès, si la suppression des restrictions légales sur la possibilité de répartir les risques à une plus grande échelle ne conduisait pas à un système bancaire en meilleure forme. Et les « banques à tout faire » de type allemand semblent presque naturellement en être un bon exemple. En dépit, par euphémisme, de l'état précaire de leurs prêts à la Communauté des Etats indépendants. Sur ce point toutefois, l'échelle des risques des banques allemandes a certainement été exagérée.

Sans complexes vis-à-vis des points de vue actuellement à la mode, Michel Albert en revient à la fonction critique dont s'acquitte le système financier. Dans son remarquable ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*, il exprime son étonnement quant au succès relativement incontesté du schéma directeur américain des relations financières dans les cercles politiques¹. Il soutient que ce jugement s'écroule après un examen plus minutieux. Son plaidoyer pour le « modèle rhénan » provient clairement de la croyance selon laquelle le « capitalisme bancaire » à la rhénane stimule une perspective plus lointaine.

Cette recette peut éviter de devenir la proie de la myopie, va de pair avec la notion de l'efficacité fonctionnelle de James Tobin. Tobin avance que les banques sont évaluées par leur environnement, sur la base du rapport

195

¹ Michel Albert, 1991. *Capitalisme contre capitalisme*, pp. 17, 126 et suivantes ; voir pour une appréciation de l'économie américaine, Paul Krugman, 1990 : L'âge des espoirs amoindris. *Washington - Washington Post Company* et les sombres articles de Robert Heilbroner et Félix Rohatyn dans le *New York Review of Books*, 24 octobre et 21 novembre 1991.

coût/efficacité des services qu'elles assurent : la mise en pool et la diversification des risques, l'approvisionnement des mécanismes de transaction et le transfert de l'épargne vers les investissements immobiliers². On a souvent fait remarquer que les banques allemandes n'ont pas vraiment fait preuve de créativité dans ces mêmes domaines (d'un autre côté, il est juste d'ajouter que dans un contexte bien moins réglementé, les incitations à tourner les règles sont donc moins séduisantes). Toutefois, on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Après tout, le lien entre une capacité de haut niveau à séparer et à reconditionner des produits financiers, ne va pas nécessairement de pair avec un degré équivalent de productivité réelle.

Ainsi, de temps à autre, il y a un moment pour réfléchir sur la manière « continentale » de faire de la banque³. Et, bien sûr, les historiens de l'économie s'y sont essayés. Alexandre Gerschenkro a eu une grande influence dans l'édification de l'opinion selon laquelle les banques allemandes les plus importantes ont été fondamentalement responsables de l'impulsion conduisant à l'industrialisation de l'Allemagne. Il a soutenu qu'elles ont permis le démarrage en flèche des industries lourdes en « (faisant) des prêts à long terme à l'industrie à des taux de court terme *via* des comptes courants »⁴. De plus, cette approche de type « capital-risques », renforce l'opinion selon laquelle les plus grosses Kreditbanken ont joué un rôle dans la cartélisation et la concentration de l'industrie, c'est-à-dire dans la réduction de la concurrence. On peut ainsi soutenir le macro-impact. Neuburger et Stokes, par exemple, ont plaidé la cause selon laquelle « la répartition des crédits des Kreditbanken a amené une insuffisance dans l'économie non-agricole allemande » en fournissant trop de financement aux grandes sociétés. Car selon cette hypothèse, le résultat de tout cela a été une pénurie de fonds pour les industries légères, et la croissance globale a suivi une trajectoire plus plate. L'opinion générale soutient néanmoins que ces établissements, en établissant des modèles durables de participation, se sont efficacement chargés des problèmes qui surgissent dans des situations où l'emprunteur est censé avoir une meilleure idée de la valeur espérée (et de la répartition) des bénéfices des projets à financer. Pour les mêmes raisons, il s'est avéré impossible pour les sociétés récentes d'exploiter les Bourses de valeurs. Elles ont également un intérêt dans ces engagements sur le long terme. Les précédents standards sont qu'un

2 Voir James Tobin, 1984 : « De l'efficacité du système financier » dans la *Lloyds Bank Review*, n° 133, pp. 1-15.

3 Voir, pour la suite comme pour les prochaines références, Klaus Fischer, 1990 : « Hausbankbesitzungen als Instrument der Bindung zwischen Banken und Unternehmen », doctoral dissertation, University of Bonn, et J.S.S. Edwards, et Klaus Fischer, 1991 : Banks, Finance and Investment in West Germany depuis 1979, CEPR, Discussion Paper, n° 497.

4 A. Gerschenkron, 1962 : *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Cambridge, p. 14.

tel arrangement réduit l'incertitude et en conséquence, relève le taux de croissance potentielle⁵.

Tout ceci a suggéré en général un engagement mutuel à long terme relatif à l'offre globale de services financiers — du crédit à l'industrie à l'émission d'obligations et d'actions, ou aux fusions et acquisitions. Cette orientation a été, incidemment, au moins en partie encouragée, même pour les entreprises expérimentées, par la loi allemande sur les valeurs mobilières qui interdisait la vente des actions nouvellement émises, durant la première année d'activité⁶. Le même effet d'élargissement de l'horizon a été alimenté par un droit de timbre qui a réduit, à la mode d'une taxe à la Tobin, le volume du chiffre d'affaires sur les Bourses de valeurs⁷.

C'est de là que vient la notion attirante de banque domestique qui devient, hélas, avec le temps, de moins en moins applicable. Au tout début cela a consisté en une relation bancaire quasi-exclusive sur pratiquement tous les produits financiers, et qui plus est, la vie de l'entreprise. Dans ce sens, littéralement assaillant, cela ne se fait plus. Toutefois, une preuve de type anecdotique soutient cette opinion qui suggère toujours plus de souplesse dans les relations entre les banques de type universel et leurs clients, en opposition aux banques spécialisées. A l'évidence, c'est d'abord une conséquence du large mouvement des produits dont les banques universelles font commerce. Des relations durables, toutefois, impliquent que les problèmes de rationnement du crédit sont atténués, simplement grâce à des informations essentielles qui parviennent presque naturellement lorsqu'on est très proche. Bien entendu, une fourniture de crédit plus large et plus sûre a un impact positif sur la croissance.

En effet, le principal inconvénient d'une notion très largement définie des banques réside dans les possibles conflits d'intérêt émergeant à l'intérieur d'un établissement qui distribue des crédits, prend des positions en tant qu'actionnaire, détient des sièges dans les Conseils d'administration, et de plus conseille d'autres clients sur ces mêmes actions qu'il détient. Pour les chercheurs détachés du concept américain des établissements bancaires, cela semble être très proche d'une saison ouverte dans une « chasse gardée ». Cette histoire jouit d'une réputation occasionnelle car elle est liée à la juteuse question de l'influence des banques universelles, ou pour être plus précis, de celle des Großbanken. Assurément, les jeux ne sont pas vraiment faits contre

5 Voir Neuburger H. et H. Stokes, 1975 : « German Banking and Japanese Banking : A comparative Analysis », dans le *Journal of Economic History*, vol. XXXV, p. 241, voir également la controverse qui s'ensuivit entre Richard Tilly et Rainer Fremdling d'un côté, et H. ou Stokes d'un autre, dans le même journal, vol. XXXVI, p. 416 et par un récent résumé comparatif, Richard Tilly, 1989 : « Banking institutions in historical and comparative perspective—Germany, Great Britain and the United States in the 19th and 20th century », dans *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, vol. 145, p. 189.

6 Le professeur Karl Hauser, Université de Francfort, m'en a informé.

7 Voir Hartman, Manfred 1977 : « Okonomische Aspekte der Reform des KWG », Stuttgart, p. 41.

elles dans le système allemand. Et elles exercent certainement le pouvoir tel que l'entend Max Weber, c'est-à-dire qu'elles peuvent imposer leurs desseins à un certain degré, grâce à leurs relations de crédit, ou à leurs représentations dans les Conseils d'administration. Néanmoins, l'étendue de cette influence n'est, bien entendu, en aucun cas absolue. Elle est restreinte par les caractéristiques de la source donnant le pouvoir : la concurrence dans la distribution du crédit, ou le degré de contrôle directorial des Conseils d'administration, et bien sûr, la concurrence sur les marchés.

On peut avec exactitude présumer que tout ceci invite à s'adonner à la déplaisante habitude de mettre de l'eau dans son vin. En premier lieu bien entendu, parler des banques allemandes est une simplification outrancière. Afin d'entamer une explication des particularités allemandes, on fait habituellement la distinction entre les secteurs privé, coopératif et public, c'est-à-dire principalement les Caisses d'épargne et leurs Caisses régionales (Girozentralen). (Voir le tableau suivant pour le marché des actions, la capitalisation et la rentabilité.)

LA BANQUE ALLEMANDE : QUELQUES CHIFFRES

198

	1970-1980	1981-1985	1986-1990
Ensemble du marché des actions (en %)			
Secteur des Caisses d'épargne	38,6	38,0	36,7
Secteur coopératif	13,8	16,0	16,5
Banques privées	24,8	22,3	24,7
Autres	22,8	23,7	22,1
Fonds propres en % du volume d'affaires			
Secteur des Caisses d'épargne	2,9	3,0	3,2
Secteur coopératif	3,6	3,5	3,7
Banques privées	4,6	4,8	5,6
Bénéfice d'exploitation brute en % du volume d'affaires			
Secteur des Caisses d'épargne	0,57	0,69	0,47
Secteur coopératif	0,75	0,85	0,61
Banques privées	0,58	0,62	0,65

Source : Bundesbank.

Le secteur des Caisses d'épargne, par exemple, a été durant la plus grande partie de ce siècle la « banque domestique » des municipalités, qui dans le même temps, garantissaient les engagements des Caisses d'épargne, et avaient l'obligation statutaire de protéger leurs bases économiques. Tant que l'infrastructure influe sur la productivité, on pouvait prêter attention à ce fait, en particulier depuis que les autorités locales fournissent présentement quelque 2/3 de tous les investissements du secteur public. Il existe de plus une autre croyance populaire (chargée d'une certaine réalité), à savoir que les petites et moyennes entreprises fournissent le gros de la souplesse de l'économie ouest-allemande. Et là encore, ce sont les Caisses d'épargne et les établissements du secteur coopératif qui ont fourni la majorité du financement externe de ces entreprises. Les entreprises les plus petites ont par conséquent été accompagnées par leurs « banques domestiques », si besoin était, du « berceau à la tombe ».

De plus, les deux secteurs ont mis et mettent en question le marché bancaire. Une de ces particularités allemandes est que la concurrence dans la banque est conçue comme s'établissant entre les groupes cités plus haut, et non entre les établissements individuels (pour mémoire, la part des dix plus grandes banques dans le volume d'affaires total s'est stabilisé durant les deux dernières décennies à quelques 37 %) ⁸. Néanmoins, quoique différant sensiblement sur des caractéristiques de fonds telles que les développements historiques, les structures légales et le modèle organisationnel, le regroupement sous une direction commune pourrait être utilisé en première approximation, car tous les secteurs s'engagent dans la « banque à tout faire ». Toutefois, parler de *la* banque universelle, c'est se concentrer généralement sur la banque du secteur privé, en faisant à peine attention aux trois quarts qui restent.

199

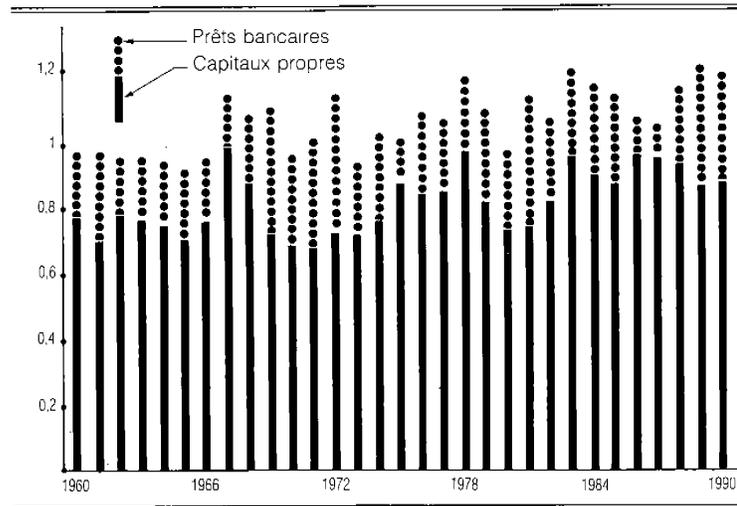
Quel que soit le cas, les banques universelles semblent faire une différence. Cela entraîne deux questions, en rapport avec les mécanismes qui transmettent leur influence : dans les prêts bancaires, quel montant se compose du financement de l'investissement d'entreprises non financières ? Deuxièmement, les conséquences de leur politique d'entreprise sont-elles le résultat de leur représentation dans les Conseils d'administration des sociétés ?

Pour ce qui est de la position des banques dans le financement des capitaux propres, on ne peut soutenir très longtemps un point de vue populaire : ce n'est pas sur la « Hausbank », mais sur les bénéfices non distribués, ou sur les profits réinvestis, que comptent principalement les entreprises (ainsi que le démontrent le premier et le second graphique). Cela

⁸ Voir Hannes Rehm, 1991 : « Le rôle des banques publiques en Allemagne », dans cette revue n° 18, p. 545 et pour la concentration : Monopolkommission, *Achtes Hauptgutachten*, juillet 1990, p. 161.

Graphique 1

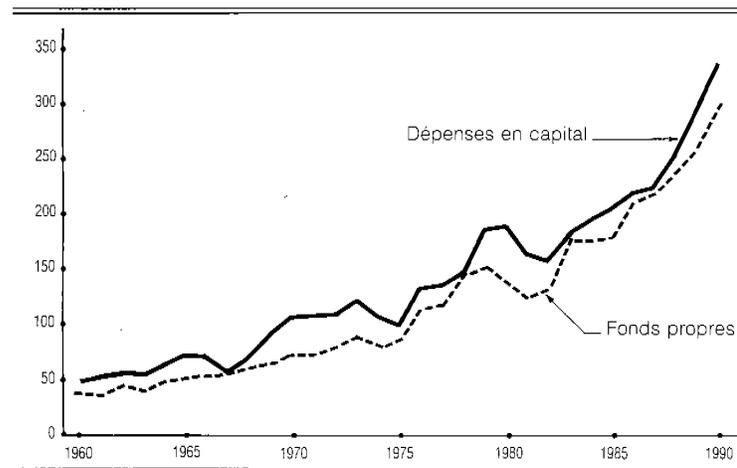
LEVIER DE LA BANQUE UNIVERSELLE ALLEMANDE
(PART DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DE CAPITAL)



Source : Deutsche Bundesbank, Flow of Funds Data.

Graphique 2

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT EN CAPITAL
(EN MRDS DE DM)



Source : Deutsche Bundesbank, Flow of Funds Data for producing enterprises

implique que le levier des banques est tout, sauf puissant. Durant les années quatre-vingt, comme le révèle le troisième graphique (mise à jour des données d'Edwards et Fischer), ils se montaient à quelque 60 %, tandis que les prêts bancaires représentaient tout juste 20 % des capitaux totaux des entreprises. D'un autre côté, les prêts bancaires sont la plus importante source de financement externe, et ce composant a atteint approximativement une moyenne des deux-tiers durant les trois premières décennies. En effet, les relations ne s'arrêtent pas là, puisque les entreprises comptent également sur les banques universelles pour d'autres sources de financement externes, comme les émissions de valeurs mobilières.

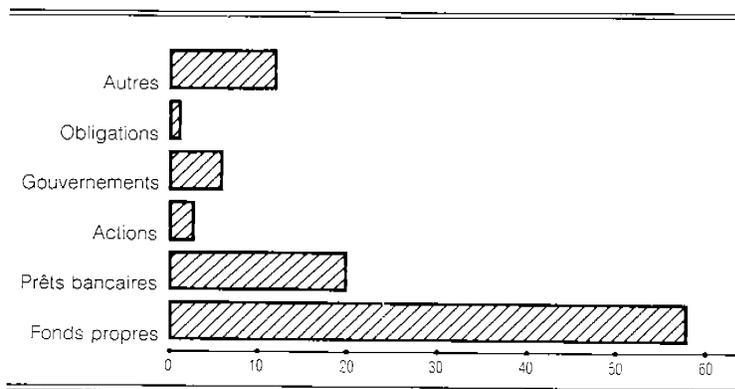
Néanmoins, les titres ne sont pas exactement une réserve de financement dans l'Allemagne des sociétés. Leur contribution globale qui s'élève à 3 % est même inférieure à la part du financement provenant des fonds de pensions des salariés. Pourtant, on pourrait à ce stade tenir compte des différents schémas de financement adaptés à la taille et au type de constitution de l'entreprise. Bien entendu, les nouvelles émissions d'actions sont bien plus importantes pour les sociétés par actions. Néanmoins, parce que le financement du secteur des sociétés est hautement concurrentiel, la relation exclusive avec une banque domestique a depuis longtemps disparu pour de bon.

En fait, les liens entre la finance et l'industrie pourraient être solides depuis que les banques de type allemand exercent une influence presque

201

Graphique 3

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT (EN %) (FIRMES NON FINANCIÈRES, 1980-1990, DONNÉES BRUTES)



Source: Deutsche Bundesbank, Flow of Funds Data for producing enterprises

palpable à travers leur présence dans les Conseils d'administration sur le management des entreprises, et grâce à leur contrôle de gros blocs d'actions à droit de vote. En 1990, les banques détenaient 8,7 % des actions en Allemagne, plus les 3,3 % gérés par les fonds d'investissement, mais placés sous la garde d'une banque de dépôt. Tout cela donne un total d'actions directement détenues par les banques, de 12 % (1,7 point au-dessus des chiffres de 1984). Cette influence est, bien entendu, limitée au secteur des sociétés par actions. A la fin de 1990, il y avait en Allemagne 2 700 sociétés par actions (AGs), dont 500 environ cotées en Bourse, qui avaient un cinquième de leur chiffre d'affaires total sur leurs livres. Incidemment, les SARL (GmbHs), au nombre de 435 000, représentaient 25 % du volume brut du chiffre d'affaires. Après avoir admis cela, la question précise à poser réside dans l'impact actuel du Conseil d'administration dans l'encadrement de la présente politique industrielle. Etant donné qu'une large majorité des conseils de surveillance ne se réunissent que deux fois par an, ainsi que l'exige la loi, les experts ne bâtiraient pas leurs arguments sur ce point. Cela reste vrai du moins dans des circonstances normales. La direction, et en particulier les banquiers qui en font partie, semble toutefois gagner en importance dans les situations non classiques.

202

Après tout, la structure bancaire manque-t-elle d'à-propos ? Il est pratiquement certain que non. Cette opinion vient manifestement de l'hypothèse terre à terre selon laquelle la structure du capital reste importante sur notre planète imparfaite — tout simplement parce qu'il existe un accès différentiel aux marchés de capitaux, et qu'il existe des taxes, des solutions coûteuses, aux défaillances financières, et des conflits entre les actionnaires et les managers. Et les banques universelles, avec leur propension intrinsèque à établir des relations, économisent sur les coûts liés. Des contacts bien établis et durables rendent l'obtention et l'évaluation des informations plus faciles. Cela n'aide pas seulement à accorder des crédits, mais également à concevoir des stratégies à long terme pour son client. D'un autre côté, il existe des défauts d'information qui conduisent, dans un contexte « affairiste », à des limitations quantitatives du crédit. Dans un contexte différent, une prudente étude comparative du prix de revient des capitaux a montré que les entreprises allemandes bénéficient de taux réels après impôts peu élevés, reflétant leur forte dépendance aux prêts bancaires pour le financement externe. Les auteurs avouent leur croyance en « l'importance des différences internationales dans les relations entre les banques et l'industrie, et dans la réponse politique aux entreprises en détresse »⁹.

⁹ Voir Robert N. McCauley et Steven A. Zimmer, 1989 : « Explaining International Differences in the Cost of Capital », in Federal Reserve Bank of New York, revue trimestrielle, été 1989, pp. 7-28 ; ici p. 13.

Ainsi, selon la ligne d'action de Michel Albert, un impact se faisant sentir un peu partout, est le plus certainement venu des banques universelles, en renforçant la stabilité du système financier, indirectement, de ce fait, en abaissant le loyer de l'argent dans l'économie. Des taux réels plus faibles, c'est-à-dire des obstacles budgétaires réduits, ont augmenté le stock d'équipements souhaité et, probablement, la croissance à long terme. Mais c'est une histoire aux multiples variables. L'Allemagne et le Japon sont des sociétés moins impertinentes, et demandent des taux de bénéfices relativement plus faibles. Ou bien, en d'autres termes, ils épargnent davantage¹⁰. Je n'ouvrirai toutefois pas cette boîte, puisqu'il y a déjà trop de questions laissées en suspens.

Où allons-nous ? Les banques se spécialisent dans la récolte, le traitement et l'évaluation des risques de crédit. C'est une activité où les économies d'échelle et de moyens nettement définies n'existent pas¹¹. De plus, les précédentes brèches faites dans la chaîne des substitutions à d'autres moyens pour fournir des services financiers, se réduisent, principalement en raison d'innovations dans la communication et la manipulation de l'information. Avec ses directives bancaires, l'Europe a, d'une manière intéressante, laissé le dossier ouvert. Et il serait prématuré de clore la question. Il y a probablement de la place pour les deux approches. La structure institutionnelle s'inclinera toutefois vers la déspecialisation. Et les banques universelles, puisqu'elles distribuent tous les produits, sont capables de répondre au changement de manière plus flexible. Cela entraîne moins de perturbations, et un contexte plus stable. Elles semblent au minimum de pas avoir été préjudiciables à l'économie qu'elles sont susceptibles de servir.

¹⁰ Pour une analyse comparée récente : A. Icard, 1991.

¹¹ Pour une revue précise des publications, voir U. Muldar et M. Sassenou, 19981 : « Economies d'échelle et de moyens dans les banques et les Caisses d'épargne en France », Document de travail CDC, n° 1991-07/T, pp. 7-10.